

Le rapport sur la violence faite aux femmes suscite de violentes critiques

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Même si des gens comme Diane Lemieux, Peter Jaffe ou Ginette Larouche travaillent depuis des années avec des femmes victimes de violence, jamais, jamais, ils ne se seraient attendus à entendre tant d'horreurs.

Pourtant, si on leur a demandé de faire partie du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, c'est justement parce que, comme les cinq autres membres du comité, ils avaient déjà une vaste connaissance du « terrain ». L'une oeuvre depuis longtemps auprès des victimes d'agressions sexuelles, l'autre, psychologue, traite des victimes depuis des années, et la troisième travaille avec des femmes violentées.

Mais à la conférence de presse jeudi matin, au moment du dépôt du rapport du comité, conclusion de deux années de recherche à travers le Canada, ils ont tous laissé tomber le même constat. « Ce fut l'expérience la plus traumatisante de ma courte vie », a déclaré Mme Lemieux, coordonnatrice des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel du Québec. « Rien ne m'avait préparé pour cela. Le niveau de violence est absolument incroyable. Le niveau de silence aussi. Le silence de mes amis... Au Canada, nous avons beaucoup d'amis silencieux », déclarait le Dr Jaffe, psychologue de London en Ontario, le seul homme du comité.

Quand on lit les extraits de témoignages publiés dans le rapport, tirés des centaines d'entrevues réalisées dans 139 communautés à travers le Canada, on arrive facilement à les croire. C'est affreux.

À voir Bessie dans le vidéo accompagnant le document, une Acadienne complètement défigurée par son mari qui lui a tiré une balle en plein visage, on a envie de pleurer. Le récit d'une autochtone marquée par l'inceste et dont la fille de cinq ans a été agressée sexuellement, est tout aussi touchant.

Le rapport de 464 pages du comité, contient 494 recommandations tous azimuts destinées à changer la société pour que la tolérance cesse, que les femmes deviennent les égales des hommes et bref, que de tels drames ne se produisent plus.

Des garderies

Le comité demande, par exemple, d'augmenter le financement des centres d'hébergement pour femmes battues et agressées sexuellement.

Il demande aussi une politique nationale de garderies, des cours à l'élémentaire sur la prévention de la violence, des cours obligatoires de formation antisexisme pour les juges et les « décideurs ».

Le comité voudrait que l'orientation sexuelle devienne motif officiel de discrimination reconnue par la Loi sur les droits de la personne, que la Loi sur l'immigration reconnaisse la discrimination dont les femmes sont victimes dans certains pays comme un motif valable pour demander le statut de réfugiée...

Le rapport est aussi accompagné de « plans d'actions » destinés aux gouvernements, aux institutions, aux individus. On enjoint, par exemple, les entreprises et les gouvernements de mettre en place des politiques « tolérance zéro ».

Le comité donne des conseils individuels aux hommes, aux femmes, aux consommateurs. On dit aux hommes d'éviter d'être violents et de ne plus rire aux blagues sexistes et racistes. On dit aux femmes et aux hommes de « coopérer » plutôt que de se faire compétition.

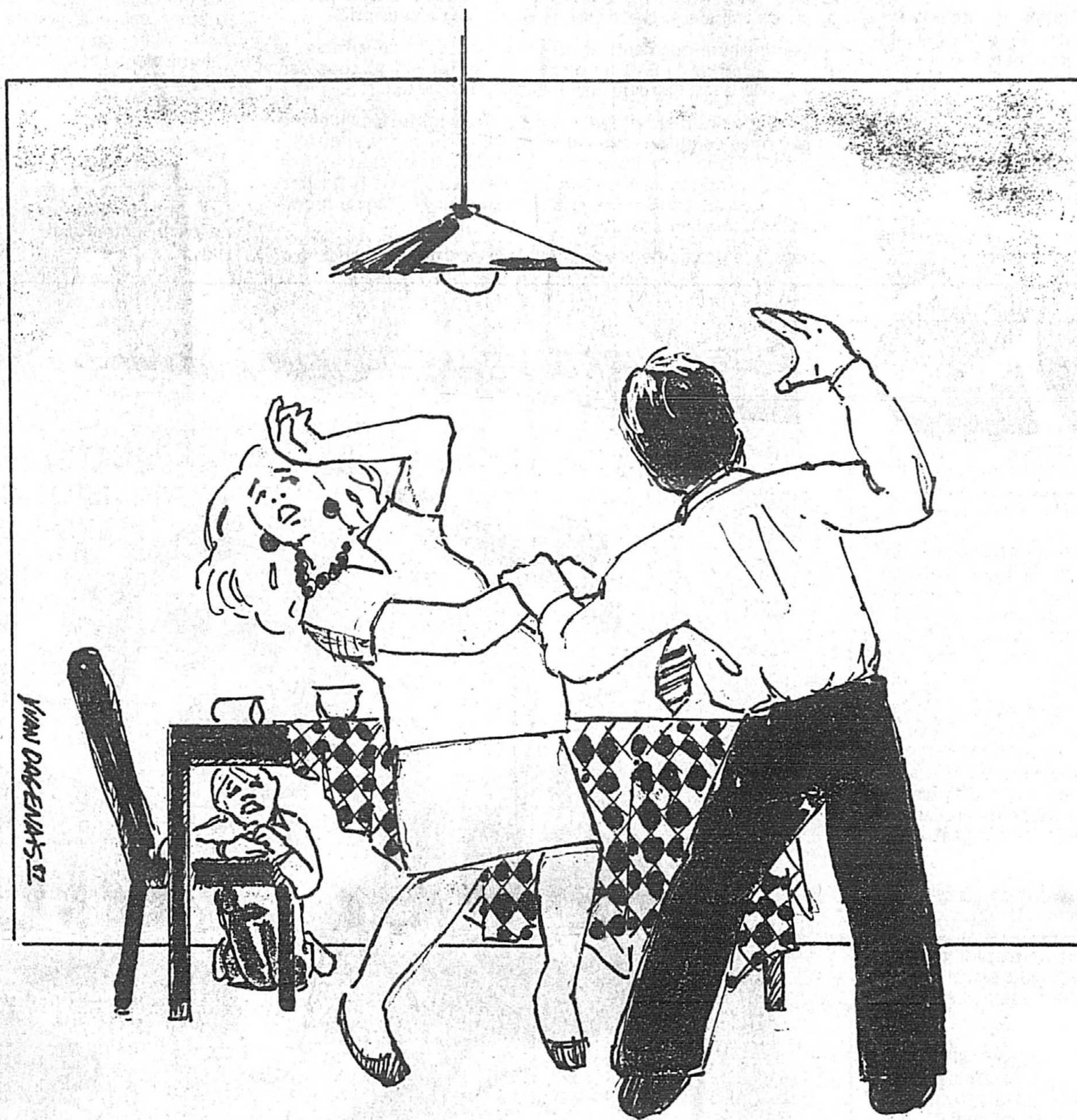
Le rapport recommande aux consommateurs de boycotter films, vidéos et magazines qui glorifient la violence.

Un propos utopique

Pour Pat Marshall, coprésidente du comité, il n'y a rien « d'irréaliste » dans tout cela. « J'aime ça être utopique », ajoutait toutefois Mme Lemieux, jeudi matin, en souriant.

Evidemment, les critiques n'ont pas tardé et les pires sont venues des femmes elles-mêmes.

La réalité qu'on y décrit, aussi cauchemardesque soit-elle, on la connaissait déjà, ont dit les porte-parole de plusieurs groupes féministes ou encore des femmes travaillant sur le terrain. Quant aux recommandations, elles sont parfois qualifiées de « naïves ». (C'est en effet ce qu'a dit la libérale Mary Clancy.) Ces femmes disent les avoir déjà toutes entendues depuis 23 ans, que ce soit par exemple dans les



Des témoignages à faire frémir

« J'étais à genoux devant lui qui faisait tourner le tisonnier si près de ma tête que j'en sentais le vent sur mon visage et je l'entendais répéter sans cesse: 'Je pourrais te tuer.' J'imaginai ma cervelle éclatant sur le tapis. J'espérais qu'il allait le faire, pour qu'on en finisse, j'attendais à genoux le coup qui allait me libérer une fois pour toutes. Je croyais à ce moment-là que tel était mon destin, que j'avais été mise sur cette terre pour mourir sous ses coups et que son destin à lui était de me tuer, que tous les chemins menaient ici, à ce moment précis. »

« Mon mari m'a frappée dès notre lune de miel. Il a tué notre premier enfant en expulsant le fœtus de quatre mois de mon utérus à coups de pied. Mon docteur m'a demandé ce que j'avais fait pour le rendre si furieux, notre pasteur anglican m'a appelé que je l'avais épousé pour le meilleur et pour le pire, mon avocat voulait savoir où je trouverais l'argent pour le payer, et ma mère a dit à mon mari où je me cachais. »

« J'ai appelé la police quand mon mari m'a frappée. L'agent est arrivé et m'a dit: 'Veux-tu bien t'asseoir et te taire' »

« Les femmes qui vivent dans des collectivités francophones rurales sont doublement isolées et sont obligées de tolérer la violence parce qu'il n'y a rien à leur intention dans les collectivités rurales. »

« Le centre le plus proche se trouve à 60 milles de distance et les services y sont offerts en anglais. »

« Par exemple, il y a eu une victime francophone qui a eu beaucoup de mal à expliquer sa situation au personnel du Centre. Comme elle disait qu'elle n'avait pas été battue (beaten) par son mari, on lui répondait qu'elle ne pouvait pas rester au Centre. En fait, ce qu'elle essayait de dire c'était que son mari l'avait mordue (bitten)... »

« Un juge a demandé à une femme sourde qui avait été violée pourquoi elle n'avait pas dit non. Le juge a acquitté le violeur parce qu'il a dit que le témoignage de la femme était incompréhensible. »

« Il y a beaucoup de résistance du chef et du conseil (de bande). Beaucoup de chefs ont des problèmes d'alcoolisme et des problèmes familiaux. C'est toute la communauté qui est dysfonctionnelle. Voilà pourquoi j'ai peur de l'autonomie gouvernementale. »

multiple rapports du Conseil du statut de la femme, du Comité consultatif canadien sur le statut de la femme, ou encore dans le rapport du sous-comité parlementaire sur la condition féminine publié l'an dernier et intitulé « La guerre faite aux femmes ».

Un document de 10 millions

On aurait mieux fait, disent ces groupes de femmes, de prendre les 10 millions qu'a coûtés l'étude, pour aider celles qui travaillent auprès des victimes. Juste cela, disent-elles, aurait fait une grosse différence.

« Je trouve ironique que ce plan d'action arrive, alors que nous n'avons même plus assez d'argent pour faire fonctionner nos propres maisons d'hébergement », a déclaré Karen Morehouse, responsable d'une maison pour femmes battues de la région d'Ottawa.

Pour d'autres féministes, ces critiques oublient un fait important. Si ces centres manquent d'argent, c'est précisément parce que « trop d'hommes et de femmes ne croient toujours pas qu'il y a un problème, ou encore, pas communément, ils pensent qu'on l'exagère », écrivait hier Susan Riley, une chroniqueuse féministe du Ottawa

Citizen. D'après elle, le rapport a au moins la vertu de rappeler aux médias et aux gouvernements l'existence de ce terrible problème.

Mais Lee Lakeman, de l'Association canadienne des centres pour les victimes d'agressions sexuelles, croit que le comité est passé à côté du problème, parce qu'il a « dépolitisé » la question. Sunera Thobani, présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme (NAC), opine dans le même sens. Elle croit que le comité aurait dû dénoncer le gouvernement fédéral. « On aurait dû au moins donner au



« Le niveau de violence est absolument incroyable », déclare le Dr Jaffe, un des auteurs du rapport.

gouvernement un calendrier très précis », ajoute Huguette Léger du NAC.

Toutes ces critiques ne comprennent pas comment le comité peut recommander au gouvernement de mettre en place des programmes qu'il a déjà refusés catégoriquement — programme national de garderies, programme de formation obligatoire pour les juges, entre autres — alors que selon elles, le refus du gouvernement de bouger est une partie intrinsèque du problème qu'il faut dénoncer.

Dawn Black, critique néo-démocrate, résumait ainsi leur colère jeudi: « Je comprends très bien leur frustration. Ce qu'elles dénoncent, c'est l'absence de volonté politique. C'est cette volonté qu'elles attendent, pas un rapport. »

Selon Mme Lakeman, le comité a même joué le jeu du gouvernement, en acceptant de participer à la vaste cérémonie organisée par la ministre Mary Collins, pour le dépôt du rapport, et ce, à la veille des élections.

Mary Clancy, critique libérale fut l'une des premières à s'attaquer à un autre aspect du document susceptible d'être vigoureusement contesté: les statistiques.

Le rapport et le vidéo qui l'accompagne présentent en effet des statistiques cauchemardesques qui feront hurler les sceptiques. Des statistiques comme: une femme sur six a été victime d'inceste; 42 p. cent des femmes de moins de 16 ans ont été agressées sexuellement; près de 90 p. cent des handicapées ont été ou seront agressées sexuellement; la moitié des femmes ont été victimes de viol ou de tentative de viol.

Comment mesurer ?

Au Québec, on connaît bien le débat sur les statistiques. Ces dernières années, d'aucuns ont remis sérieusement en question la valeur des données dont se servent les groupes féministes pour justifier leurs revendications. Un appel à la rigueur s'est fait entendre partout. On aurait cru, à la lumière de tout ce débat, que les membres du comité auraient tout fait pour produire de nouvelles statistiques en béton, incontournables même pour les sceptiques les plus féroces.

Or le problème de la fiabilité des statistiques n'est pas vraiment abordé. On reconnaît que les données sont très difficiles à obtenir et que la plupart sont des estimations. Mais on produit quand même des données cauchemardesques sans faire un effort particulier pour convaincre ceux qui ne veulent pas croire ces chiffres qu'ils sont bel et bien crédibles.

En outre, les seules nouvelles données numériques fournies par le rapport sont celles d'une enquête menée uniquement à Toronto. La Presse a dû appeler directement l'une des auteures pour avoir des renseignements de base sur la méthodologie, très peu expliquée dans le rapport.

L'étude de Toronto, qui affirme notamment que 98 p. cent des femmes interrogées déclarent avoir été personnellement la cible d'une forme d'agression sexuelle, a été faite auprès d'un échantillon de 420 femmes tirées à partir d'une liste de 2000 adresses choisies au hasard par le programme informatique du Centre de recherches sociales de l'Université York.

Les chiffres précis nous permettant de connaître le taux de réponse et le nombre de refus. Les raisons des refus, entre autres, ne sont cependant pas encore disponibles, l'étude n'étant pas encore terminée.

Selon Melanie Randall, l'une des auteures de la recherche, le taux de réponse était d'environ 65 ou 70 p. cent (mais ce n'est qu'une donnée préliminaire) et le fait que l'échantillon ait été tiré au hasard, plutôt qu'auprès des femmes de maisons d'hébergement par exemple, garantit le caractère scientifique des statistiques.

Reste que des informations méthodologiques importantes n'ont pas été incluses dans le rapport du comité et qu'il est difficile de porter un jugement éclairé sur ces statistiques tant qu'on n'aura pas toute l'information sur cette étude qui doit être publiée plus tard.

En octobre, Statistique Canada doit commencer à publier les résultats d'une étude exhaustive sur la violence faite aux femmes. Il s'agit dans ce cas d'une étude reposant sur un très vaste échantillon représentant tout le Canada.

Ce que les groupes de femmes espèrent, c'est que ces chiffres, dont la crédibilité pourra difficilement être contestée, arriveront en pleine campagne électorale et confronteront les partis politiques à une réalité qu'aucun d'entre eux ne pourra se permettre d'ignorer.

La SAQ doit être privatisée. Mais comment?

Ce n'est pas d'hier qu'il est question de privatiser la Société des alcools du Québec. De l'Union nationale au Parti libéral, en passant par le Parti québécois, chaque formation a eu, à un moment ou l'autre, cet engagement dans son programme électoral. Et chaque parti a eu son projet... qui ne s'est jamais réalisé.



A l'ère des privatisations, au moment où les gouvernements cherchent à se délester de ce qui est périphérique à leurs missions fondamentales, le passage de la SAQ d'entreprise d'État à entreprise privée revient sur le tapis, comme un beau rêve. Beaucoup de gens voient dans la privatisation de cette société la solution miracle.

L'hypothèse de la privatisation est une avenue intéressante mais la démonstration d'une meilleure rentabilité pour l'État et d'une plus grande économie pour le consommateur n'est pas encore faite.

La SAQ constitue une véritable vache à lait pour les gouvernements. Elle rapporte annuellement quelque 450 millions de dollars en revenus d'exploitation et en taxes au Trésor québécois et environ 200 millions à Ottawa. C'est loin d'être négligeable. Après Loto-Québec, la SAQ est probablement la société d'État la plus rentable du gouvernement. Trop même, au goût du consommateur de vins et spiritueux, qui préférerait une baisse des coûts à l'achat de ses boissons préférées.

Que donnerait de plus la privatisation? Par la Société d'investissement Desjardins, par exemple, comme le révélait en primeur notre collègue Jacques Benoit, cette semaine? Le monopole d'État serait abandonné au profit d'un monopole privé? Et après? La SID devrait trouver dans cette transaction un profit raisonnable. Sans cela, pourquoi faire l'acquisition de la SAQ? Or, si Desjardins y voit une nouvelle source de revenus sans retirer au Trésor québécois les recettes qu'il tire actuellement de la Société, serait-ce à dire qu'il faudrait encore augmenter les prix en raison de la présence d'un joueur additionnel, d'un intermédiaire de plus que serait la Société d'investissement Desjardins? Surtout que la SID devrait probablement s'engager à respecter les exigeantes conditions de salaire et de travail et la sécurité d'emploi des 2000 employés syndiqués de la SAQ, un héritage assez lourd, merci. C'est à bien y penser avant de transférer cette société d'État au secteur privé.

Même théoriquement et idéologiquement souhaitable, la privatisation de la SAQ ne pourra pas se faire d'un coup sec. Mais par étapes. Sur cinq ans. Peut-être même dix.

Dans une première étape, la SAQ devrait remettre à l'entreprise privée ce qu'elle sait faire aussi bien sinon mieux qu'elle: l'emballage, le transport, la distribution (là où c'est avantageux) des produits dans les 344 succursales à travers le Québec. La SAQ devrait confier ces secteurs en sous-traitance, probablement à meilleur coût.

Dans une deuxième étape, il faudrait accroître la concurren-

ce entre les succursales de la SAQ et les épiceries, commerçants, détaillants, dépanneurs, en autorisant ceux-ci à vendre tous les vins et spiritueux, comme cela se fait dans plusieurs États américains. Il s'agirait de la mise sur pied effective d'un réseau mixte privé-public.

Dans une troisième étape, la SAQ pourrait abandonner graduellement ses succursales, une fois les baux de location terminés, et laisser éventuellement toute la place aux épiceries et autres commerçants, qui auraient alors acquis une expertise.

Le monopole d'État serait brisé. La concurrence serait plus grande. L'État continuerait quand même d'y soutirer les revenus désirés en se gardant la fixation des prix de base.

Sur les plans commercial et social, il est inacceptable que la SAQ continue d'exercer un monopole à double tour. Elle doit accepter une plus grande concurrence de l'entreprise privée. Sur le plan économique, l'État doit conserver une certaine mainmise sur l'achat et la distribution des vins et spiritueux puisque c'est la façon la plus rentable pour lui de recueillir les centaines de millions dont il a tant besoin pour l'équilibre des finances publiques.

Privatiser, oui. La décision de principe doit être prise et connue. Mais réaliser cette privatisation sans précipitation, en créant d'abord un réseau mixte privé-public et en procédant par étapes pour éviter que tout le monde y perde: l'État comme le consommateur.

Claude MASSON

Ivan et l'holocauste

La Cour suprême d'Israël a acquitté Ivan Demjanjuk de crimes contre l'humanité. Il avait été condamné à mort en 1988, mais la Cour suprême a décidé à l'unanimité qu'il y a un doute quant à l'identification de Demjanjuk à Ivan le Terrible, un gardien sadique du camp d'extermination de Treblinka.

La décision a outré beaucoup de survivants de l'holocauste qui n'ont aucun doute quant à la culpabilité de Demjanjuk. Elle réconforte ceux, qui n'ont jamais été impressionnés par les preuves présentées au tribunal, et ceux, chez qui le doute est né plus tard, comme le célèbre chasseur de nazis Simon Wiesenthal.



Mais le doute raisonnable évoqué par la Cour suprême porte sur l'identité d'Ivan le Terrible et non sur le fait que 850 000 juifs ont été tués à Treblinka. À une époque où les souvenirs directs de l'holocauste s'estompent, il y a de plus en plus de gens qui pensent que l'holocauste n'a peut-être jamais eu lieu. Un Américain sur cinq, notamment, se complait dans une telle ignorance de l'histoire.

Beaucoup d'aspects de l'holocauste ne seront jamais connus: les morts n'ont pas parlé et les meurtriers ont voulu cacher leurs crimes. Mais cela ne change rien au fait que six millions de juifs sont morts. Ce fait est entièrement consistant avec le discours de Heinrich Himmler en octobre 1943 devant ses adjoints à la tête des SS, où il fait état du programme nazi «d'extermination du peuple juif».

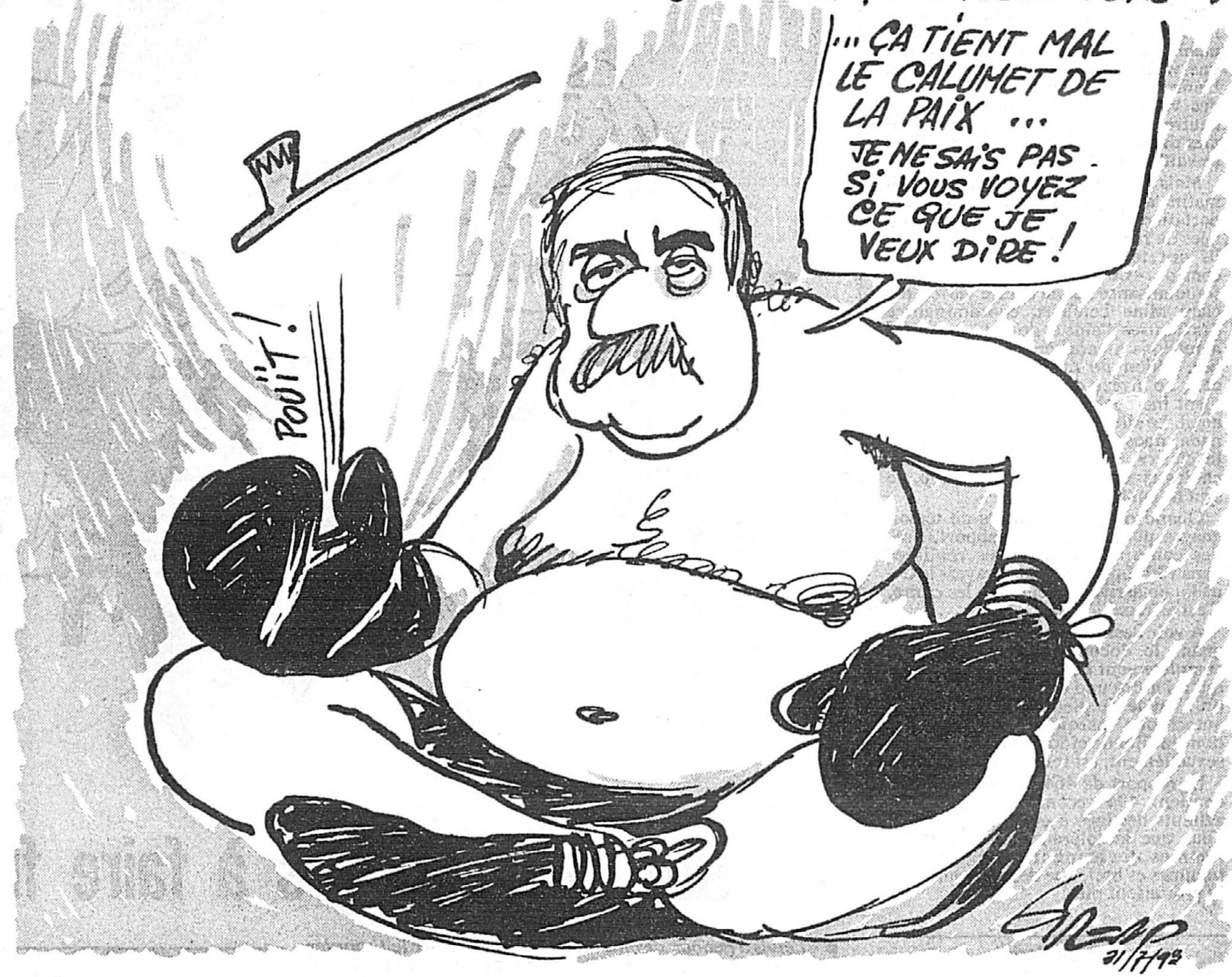
En quoi les gens qui nient l'holocauste, comme l'éditeur torontois Ernst Zundel, sont-ils si dangereux? Avec leurs entourloupettes intellectuelles, ne sont-ils pas dans la même catégorie que ceux qui pensent que la terre est plate ou qu'il y a des extra-terrestres dans les soucoupes volantes?

L'écrivain français Pierre Vidal-Naquet a dit à leur sujet qu'ils font revivre les morts pour mieux attaquer les vivants. La motivation principale de ceux qui nient l'holocauste est l'antisémitisme et ils accablent même les juifs d'un crime de plus: celui d'inventer le «mensonge» de l'holocauste de toute pièce.

L'acquittement de Demjanjuk ne doit pas nous faire oublier la réalité historique de l'holocauste.

Frédéric WAGNIÈRE

PARIZEAU INVITE LES AMÉRINDIENS À DISCUTER "SANS GANTS DE BOXE"!



DRÔTES RÉSERVÉS

Opinions

Les mauvaises priorités de Montréal...

Lors d'une récente séance du conseil municipal, les élus ont eu à approuver plusieurs règlements visant à combler les déficits et à fournir des avances de fonds aux sociétés paramunicipales. Les règlements adoptés font partie d'un plan global de financement s'élevant à 370 millions de dollars. Trois cents soixante-dix millions, c'est énorme; en fait, il faut considérer que cette somme aurait pu être utilisée pour répondre aux besoins exprimés par les Montréalais et à contribuer à la relance économique en rénovant nos infrastructures.

Nos rues et nos trottoirs sont dans un état lamentable, les équipements de nos parcs sont défectueux et mal entretenus, nos citoyens ne se sentent plus en sécurité dans leur quartier, nos professionnels et commerçants étouffent sous un fardeau fiscal qui les égorge.

L'administration municipale actuelle doit revenir à la réalité et cesser de rêver de devenir un gouvernement d'instance supérieure. Le palier municipal doit répondre aux besoins de ses concitoyens dans des champs de compétence précis: la voirie municipale, la gestion et l'aménagement du territoire, entre autres. En un mot, le rôle de l'administration municipale n'est pas de se lancer dans des projets qui mettent en péril l'argent des contribuables pour tenter (maladroitement) de le faire fructifier afin d'accroître la quantité des services offerts. L'expérience des dernières années nous a démontré que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Sans avoir leur mot à dire, les Montréalais et Montréalaises ont investi des dizaines de millions de dollars dans des projets qui ont perdu une bonne part de leur

valeur originale. Selon nous, l'administration municipale doit, d'abord et avant tout, gérer en «bon père de famille». En élistant nos conseillers municipaux, nous leur donnons le mandat de gérer nos taxes en s'assurant que nous avons droit aux services de base... Comme on dit, il faut avoir le sentiment que l'on en a pour son argent!

La réponse de l'administration municipale aux attentes exprimées par les Montréalais a consisté à investir plusieurs millions de dollars dans une équipe de baseball, dans un Centre de commerce mondial et dans Blue Bonnets. Ces projets représentent-ils vraiment ce que les contribuables ont demandé à leurs dirigeants municipaux? En agissant de la sorte, les dirigeants de la Ville engloutissent des sommes importantes dont le résultat ne se fera sentir que dans plusieurs années. Avons-nous le temps et les ressources nécessaires pour attendre ces retombées potentielles alors que nos infrastructures sont dans un état lamentable?

L'administration Doré s'est lancée dans une foule de projets éphémères pour se donner bonne conscience. Les gestes posés démontrent hors de tout doute qu'elle veut nous faire croire qu'elle se préoccupe du sort économique et social de ses concitoyens. Mais, aujourd'hui, plusieurs de ces projets sont condamnés, car ils sont mal conçus. Le dépôt des plans d'affaires triennaux présentés récemment démontre que le financement des sociétés paramunicipales n'a pas été planifié.

Dans certains cas, les gestes posés par l'administration municipale ont eu pour effet de déstabiliser les forces du marché immobilier. En vou-

lant se substituer aux constructeurs et aux gestionnaires d'immeubles, l'administration municipale s'est retrouvée à utiliser ses ressources financières provenant de la taxation foncière pour entrer en concurrence directe avec quelques-uns de ses contribuables. S'agit-il d'une situation normale?

Pour éviter leur faillite et corriger les lacunes financières des décisions passées, les membres de l'administration municipale de Montréal doivent puiser dans les poches des contribuables pour donner un semblant de vie artificielle à ces projets boiteux. Ce sont ces millions de dollars alloués aux sociétés paramunicipales et à l'accroissement de la bureaucratie municipale qui empêchent les résidents d'Ahuntsic-Cartierville, du Centre-Sud, de Villeray et des autres quartiers de bénéficier de services de qualité. D'ailleurs, alors que la Ville a établi qu'il faut consacrer une somme annuelle de 46 millions de dollars au minimum pour les travaux d'entretien de nos rues et trottoirs, elle ne dépensera que 26,8 millions cette année. C'est ça l'effet concret de la mauvaise santé financière des sociétés paramunicipales... une réduction des services de base. Il faut renverser cette tendance.

Je ne veux pas ici m'éterniser sur de nombreux exemples, mais je me permets d'en citer un seul parmi les plus tragiques: l'acquisition par la SODIM, en 1989, de l'édifice Nord-dec à Pointe-Saint-Charles. Ce bâtiment, datant de 1922, a été acquis au coût de 18 millions de dollars. La moitié de l'édifice est vide, sans locataires, et on estime à 11 millions minimum les sommes à y investir pour le rendre propre à des loca-

tions futures. Selon un évaluateur indépendant, la valeur actuelle de l'immeuble s'élève à 8,6 millions de dollars. C'est une perte de valeur de près de 10 millions, en 3 ans, qui doit s'ajouter aux pertes annuelles d'exploitation de plusieurs millions.

Il faut faire le bilan et prendre une décision sur l'opportunité de continuer sur une telle voie. Nous sommes rendus à considérer l'implantation d'un musée dans cet édifice afin de réduire le taux d'occupation. Si le financement n'est pas accepté par les ordres de gouvernement supérieurs, seront-ils tenus responsables de l'échec du Nord-dec?

C'est là le coût d'une seule erreur d'une société paramunicipale. Multipliez par dix et par vingt et vous comprendrez pourquoi notre réseau routier est en si piteux état et pourquoi on a dû instaurer une surtaxe sur les immeubles industriels et commerciaux. Cette surtaxe vient en flagrante contradiction avec le discours de notre maire: Montréal ville d'affaires.

Actuellement, le conseil de ville n'a aucun pouvoir sur les finances des paramunicipales, sinon celui de leur voter des fonds pris à même ceux de la Ville de Montréal ou, encore pire, empruntés. Ne devrait-on pas remettre la gestion de ces sociétés aux élus ou à tout le moins leur donner un droit de surveillance et de décision? Ce geste permettrait de contrôler plus efficacement une large part du budget municipal qui échappe actuellement à tout examen sérieux.

Pierre GAGNIER
conseiller municipal de Cartierville
et chef du Parti civique de Montréal

La boîte aux lettres

Contre le casque pour les cyclistes

■ Ce serait une erreur bête de contraindre les cyclistes à porter un casque.

Pourquoi devrions-nous astreindre une personne qui ne roule qu'à une vitesse de 10 ou 15 km/h, à porter un équipement de protection? En serait-on venu au point où bientôt l'on obligerait toute personne à mettre une tuque à -10°C? D'autre part, si on oblige les cyclistes à porter un casque, pourquoi n'obligerait-on pas les automobilistes à en porter un? Ou les skieurs? Ces activités ne sont-elles pas cause de nombreuses blessures mortelles, sinon coûteuses?

L'argument principal du gouvernement ontarien, à ce sujet, laisse pour le moins perplexe: «En forçant la population à porter le casque, nous diminuerons les frais médicaux liés aux blessures du cycliste.» Ah! oui? Quelle belle logique! Ces hauts fonctionnaires ont-ils pensé que la pratique du vélo ne pollue pas, que les adeptes sont en bonne santé, moins stressés, et donc moins malades? Ont-ils pensé qu'il serait préférable, au contraire d'encourager de toutes les façons possibles le coup de pédale sur deux roues? (Pensons seulement à des pistes cyclables plus spacieuses et sécuritaires, à une loi qui donne la priorité aux cyclistes sur les automobilistes, à des politiques corporatives pro-vélos... le tout encadré par une campagne d'information sur la sécurité à vélo.) Ont-ils pensé aux grands bénéfices dont la société pourrait tirer d'un tel engagement? Non. C'est tout le contraire.

La preuve: après avoir imposé le port du casque en Australie, les statisticiens ont remarqué une baisse marquée de l'utilisation du vélo.

Je crois que chaque personne est en droit de décider par elle-même si oui ou non elle portera un casque. Quand j'enfourche ma bécane pour aller monter et descendre la Camilien Houde sur la montagne, atteignant parfois 60 km/h, je porte mon casque. Quand je fais une balade jusqu'au Festival du jazz, avec mes copains, je ne porte pas mon casque. C'est mon choix, et je souhaite bien qu'on le respecte.

Stéphane BORDELEAU
Montréal

Où commence l'Europe?

Un modèle universel dont la planète a besoin... mais qui doit s'ouvrir aux autres

AMIN MAALOUF
World Media
BEYROUTH

L'Europe est la déformation d'un mot assyrien qui signifie «terre du soleil couchant» et, par extension, «terre d'obscurité». L'origine orientale de ce nom a été consignée pour toujours dans le mythe de la princesse Europe, enlevée par Zeus sur une plage de Phénicie, incarnation de tout ce que les Grecs ont emprunté à leurs voisins d'Asie, notamment l'alphabet.

Les emprunts de l'Europe allaient se poursuivre: aux Hébreux leur vision religieuse, aux Arabes leurs chiffres et leur médecine, aux Chinois le papier et la poudre, à l'immense Asie ses vagues de migrants, Caucasiens, Sémites, Magyars, et surtout Indo-Européens, une appellation dans laquelle le minuscule trait d'union résume tout un itinéraire.

De tout cela, et de bien d'autres choses, l'Europe s'est faite. Mais aucun de ces éléments n'explique pleinement le miracle qui s'est produit vers le milieu de ce millénaire et qui a fait d'un continent autrefois obscur le lieu de naissance de ce qui est aujourd'hui — pourquoi mâcher ses mots — la civilisation planétaire.

J'ai dit «miracle». Un mot galvaudé. J'ai même failli écrire «alchimie miraculeuse». Peu importent les mots. La réalité que je veux souligner c'est que, parmi toutes les civilisations que le monde a connues, souvent brillantes, inventives, ambitieuses, porteuses de valeurs universelles, il y en a une qui, un jour, a pris un tel essor, matériel et intellectuel, que toutes les autres civilisations humaines s'en sont trouvées marginalisées, réduites à l'état de survivances archaïques. Celles-ci se rebiffent parfois, se rebellent, pathétiques combats d'arrière-garde qui ne font que les enfoncer encore plus dans le passé, dans l'amertume stérile, dans l'impasse.

L'Europe est partout

Regardons autour de nous, l'Europe est partout. A Vladivostok comme à Singapour, à Boston, Montréal, Dakar, Tachkent, Sao Paulo, Nouméa, Jérusalem et Alger. L'humanité entière n'a plus d'autres patries que celles que l'Europe a façonnées. Pour le meilleur et pour le pire. L'Amérique est une «invention» européenne, un remarquable prolongement; l'Afrique a été brisée par l'Europe, puis — fort mal — recollée; en Asie, la grande Chine est gouvernée sous l'enseigne d'un philosophe allemand et d'un activiste russe; le génie du Japon est d'avoir su, dès l'ère Meiji, et plus encore depuis 1945, assimiler à merveille le modèle européen; et Pol Pot n'est, après tout, qu'un instituteur marxiste francophone...

Depuis un demi-millénaire, tout ce qui influence durablement les idées des hommes, ou leur santé, ou leur paysage, ou leur vie quotidienne, est l'œuvre des Européens. Le capitalisme, le communisme, le fascisme, la psychanalyse, l'écologie, l'électricité, l'avion, l'automobile, la bombe atomique, le téléphone, la télévision, l'informatique, la pénicilline, la pilule, les droits de l'homme,



et aussi les chambres à gaz... Oui, tout cela, le bonheur du monde et son malheur, tout cela est venu d'Europe.

Pourquoi une civilisation donnée a-t-elle pris, un jour, cet ascendant décisif, virtuellement irréversible? Et pourquoi les autres, notamment celles de l'islam, de la Chine et de l'Amérique précolombienne, se sont-elles laissées distancer? Plutôt que de proposer une réponse, qui serait nécessairement partielle, je préfère évoquer une comparaison imagée qui, pour être aussi simpliste que l'idée du miracle, ne m'en paraît pas moins éclairante.

L'évolution de l'humanité pourrait, me semble-t-il, se comparer à une fécondation. De nombreux spermatozoïdes se dirigent vers l'ovule, et l'un d'eux parvient à percer la membrane. À l'instant, tous les autres «candidats» sont rejetés. Désormais, il y a un «père», un seul, c'est à lui que ressemblera l'enfant. Y avait-il une supériorité de ce spermatozoïde sur les autres? Était-il le plus sain, le plus prometteur? Pas nécessairement, pas de manière probante. Toutes sortes de facteurs sont en cause, certains liés aux performances, d'autres aux circonstances, au hasard...

L'oeuf fécondé

Mais ce n'est pas cela qui me paraît significatif dans cette comparaison, c'est la suite. L'histoire de l'oeuf fécondé.

La question n'est pas tellement de savoir pourquoi la moelle ou chinoise ou aztèque n'a pas réussi à devenir la civilisation dominante. C'est plutôt de savoir pourquoi, lorsque la civilisation de l'Europe chrétienne a pris l'avantage, toutes les autres se sont-elles mises à décliner, pourquoi ont-elles toutes été marginalisées, d'une manière qui paraît aujourd'hui irréversible. Sans doute — ce n'est là qu'un début de réponse — parce que l'humanité avait désormais les moyens techniques d'une domination planétaire. Mais oublions un instant le mot domination: l'humanité était mûre pour l'éclosion d'une civilisation planétaire. L'oeuf était prêt à être fécondé. L'Europe l'a fécondé.

Où que l'on vive sur cette planète, à Pékin ou au Caire, toute modernisation est désormais européanisée. Un processus que les progrès techniques ne font qu'accélérer. Un peu partout on trouve encore des

monuments qui portent l'empreinte de civilisations spécifiques. Mais tout ce qui se construit de neuf — les bâtiments, les institutions, la connaissance, la vie matérielle — est à l'image de l'Europe.

Une image qui se précise, d'ailleurs. Avec la faillite de la variante marxiste, le modèle de société proposé par les Européens au reste du monde est plus rigoureusement délimité, plus impérieux, nul ne peut s'en écarter impunément. Et bien qu'il provoque souvent l'hostilité, il demeure aux yeux de tous la seule référence, car aucun autre projet global n'est disponible.

En raison de tout cela, il m'est difficile de voir l'Europe uniquement comme un lieu géographique ou une entité politique. Elle est aussi, depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, une «manière d'être» du monde. Une manière qui appartient, certes, en premier, aux Européens «immédiats», mais qui ne peut plus être leur propriété exclusive.

Elle appartient aussi aux «Européens» de l'extérieur, de l'Amérique, l'Australie, ou la Sibérie; elle appartient également à tous ces peuples bousculés, défaits, puis réinventés par l'Europe au cours de sa prodigieuse et impitoyable métamorphose, ces peuples qui ne sont pas les victimes de l'Europe, comme on se plaît trop à le dire, mais ses enfants, ses autres enfants, ses enfants bâtards, européens jusqu'à la moelle; il ne s'agit donc pas de les dédommager, mais de les reconnaître.

Non, l'Europe n'est pas seulement ce continent aux contours déchiquetés, ni cette communauté de conquérants repentis; elle est une étape dans l'évolution de la planète. Pour les historiens de demain, il est possible que le concept de civilisation européenne finisse par désigner un âge plutôt qu'une région. On dirait alors Europe comme nous disons Néandertal...

Des réticences

Ce qui précède, peut-être dois-je le souligner, n'est rien d'autre qu'une grille de lecture intime qui m'aide à comprendre et qui, aussi, m'autorise à rêver. Je conçois toutefois qu'une telle approche suscite des réticences.

Dans tous les camps, et d'abord en Europe, où bien des gens ont peur aujourd'hui de voir refluer vers eux toutes les frustrations du monde et toute sa misère. Bien entendu, il ne s'agit pas de cela. Il ne s'agit pas d'in-

Dans ce plaidoyer passionné et exigeant en faveur de l'Europe et de sa civilisation, Amin Maalouf écrit que «le bonheur du monde et son malheur, tout cela est venu d'Europe». Il s'interroge sur les raisons d'une telle universalité européenne. Pour lui, l'Europe n'est pas «uniquement un lieu géographique ou une entité politique. Elle est aussi, depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, une «manière d'être» du monde». Pour continuer à être ce modèle universel dont a besoin notre planète, elle doit s'ouvrir aux autres civilisations, si celles-ci acceptent à leur tour de défendre «des idées puissantes, des idées neuves, des vraies - pas celle d'emballoter les femmes ou de trancher les bras des voleurs.»

viter les six milliards d'humains à venir s'asseoir à la table de l'Europe actuelle. Encore moins à partager son espace exigu. Telle n'est pas la question.

Il s'agit seulement de reconnaître que le modèle européen est à présent proposé et, en un sens, imposé au monde entier comme l'unique modèle viable, et qu'il a besoin d'importants apports extérieurs pour devenir véritablement universel et ne pas susciter des phénomènes de rejet violent.

Dans le monde musulman aussi, une telle vision suscite quelque méfiance. Il n'est pas facile pour les tenants d'une civilisation prestigieuse d'admettre qu'elle ne retrouvera plus son rôle d'antan.

Il est pourtant salutaire de commencer par se l'avouer, pour pouvoir se poser les vraies questions. Non pas: comment abolir la civilisation européenne pour restaurer sur ses décombres la civilisation islamique? — objectif absurde, suicidaire, qui n'aboutit qu'à dénaturer l'héritage que l'on prétend réhabiliter. Mais plutôt: quelle contribution originale, sur le plan moral, sur le plan humain, peut apporter aujourd'hui l'islam au reste du monde, et de quelle manière peut-il améliorer le projet de modèle planétaire qui prévaut?

Le moins qu'on puisse dire, c'est que notre monde est améliorable. C'est même un plat euphémisme. Un des paradoxes de notre temps est justement que le modèle de société qui triomphe est un modèle en plein désarroi. Il suffit d'observer ces villes minées par la drogue, la violence, l'alcoolisme, ces sociétés incapables de proposer à leur jeunesse un idéal, un travail utile, une raison de vivre...

Aujourd'hui, en Europe et ailleurs, bien des choses ont besoin d'être repensées, transformées en profondeur. Le monde a besoin d'idées. Et, à condition d'avoir des idées puissantes, des idées neuves, des vraies — pas celle d'emballoter les femmes ou de trancher les bras des voleurs — toutes les grandes civilisations, toutes les grandes doctrines humanistes, à commencer par l'islam, peuvent illuminer de leurs couleurs le visage de l'Europe universelle.

Journaliste et auteur, AMIN MAALOUF a rédigé ce texte à l'intention du consortium World Media auquel La Presse adhère.

Lysiane Gagnon



La revanche des Visages pâles

La cousine était arrivée au chalet que mes parents avaient loué pour l'été, plus bronzée que jamais; c'était une cousine de mon père, une petite femme brune, mince et athlétique, qui devait bien avoir dépassé l'âge canonique de cinquante ans, ce qui, à mes yeux (j'avais quinze ans), la projetait dans la catégorie du quatrième âge.

Mais l'important, c'était son bronzage. Ah, ce que j'aurais donné pour avoir cette belle peau brune! Ses yeux et ses dents étincelaient dans son visage brun, qui était en train d'acquiescer la texture d'une pièce de cuir bien tannée.

Et ses jambes basanées... comme je les enviais, moi qui en étais réduite à m'enduire consciencieusement les jambes d'un de ces produits populaires à l'époque — c'était une sorte de teinture qui devait produire l'effet du bronzage mais qui finalement vous laissait la peau bizarrement peinte d'une couleur indéfinie tirant sur l'orange.

J'avais beau m'allonger au soleil, en plein midi, recouverte de crème destinée non pas à protéger la peau mais à la rendre encore plus vulnérable aux rayons, je ne pouvais espérer mieux, une fois franchie l'étape des coups de soleil, qu'un léger hâle, qui disparaissait avant que je puisse l'exhiber dans la cour de l'école.

«Normal, disait ma mère avec beaucoup de bon sens, tu as une peau de blonde et les blondes ne bronzent pas. D'ailleurs, c'est mauvais pour la peau et en plus ça fait rider.»

Mais la cousine avait d'autres théories: «Avez-vous de l'huile Mazola ici? C'est le secret. Même toi, tu vas bronzer avec ça.»

Et nous nous étendîmes toutes deux au soleil, enduites d'huile Mazola de la tête aux pieds. L'huile grésillait sous la chaleur, et bientôt nous dégagions une tenace odeur de frites.

Sans doute est-ce l'odeur qui attira ma mère. Trop polie pour semoncer sa cousine, elle avait, en nous regardant griller comme des beignets plongés dans la friture, la même expression horrifiée qu'elle avait eu en découvrant, au retour d'une sortie, ses enfants en train de massacrer leur précieuse peau de blonde dans un bain moussant... au Dreft.

C'était une idée de la nouvelle gardienne — idée géniale en ce qui nous concernait: le savon à lessive moussait bien plus que les savons de toilette, et du coup, la corvée du bain était devenue une partie de plaisir... Mais ce fut de courte durée. La boîte de Dreft retourna illico dans le placard de la cuisine, et la gardienne géniale ne revint jamais.

Incroyable comme les sociétés peuvent changer du tout au tout leurs critères de beauté. J'ai grandi à une époque où la peau tannée était synonyme de santé, où toutes les femmes rêvaient d'émerger de l'été avec un bronzage aussi profond que durable.

Plus on bronçait, mieux c'était. On se demandait d'ailleurs comment il se fait que nos sociétés aient engendré tant de racisme à l'égard des Noirs, durant toutes ces années où l'idéal des Blancs, c'était d'avoir la peau aussi noire que possible! C'était peut-être de l'envie.

Mais le pendule est retourné à l'époque du début du siècle, à l'époque des chapeaux, des peaux languides et pâles — le nouveau mannequin-vedette britannique a le teint livide en plus d'être anorexique. Au début du siècle, avoir la peau bruniée voulait dire qu'on travaillait aux champs ou en mer, bref qu'on n'appartenait pas aux classes dites supérieures. Aujourd'hui, ces distinctions n'existent plus, mais on recommence à voir le bronzage excessif comme un signe de vulgarité, comme à tout le moins le signe qu'on a affaire à quelqu'un de trop inculte pour s'occuper de sa santé.

Car bien sûr, c'est la peur — le cancer de la peau, la couche d'ozone — qui a changé les mœurs, sans compter la peur des rides. Les baby-boomers, la génération la plus nombreuse, celle qui lance les modes et les défaits, à l'âge de se préoccuper de ses rides, et a découvert la vérocité de l'antique sagesse maternelle: hé oui, rien de pire que l'exposition au soleil pour marquer le visage.

C'est en somme la revanche des Visages pâles, comme disaient les ancêtres de Joe Norton à l'époque où ils étaient plus accommodants. En tout cas, l'époque actuelle fait drôlement mon affaire: me voici enfin, avec ma peau de nordique, à la fine pointe de la mode.

Non pas que j'aie encore envie de me faire bronzer. Depuis cet après-midi fatidique passé sous l'influence de la brune cousine, l'huile Mazola m'a exclusivement servi à faire «bronzer»... des aliments.

Il y a belle lurette que, mode ou pas, je ne m'expose plus délibérément au soleil... Mais c'est quand même une agréable revanche que d'être naturellement non bronzée au moment où il est devenu chic de ne point l'être. Les chapeaux de paille ont fait une entrée flamboyante sur le marché de la mode estivale, et une nouvelle industrie est née, celle des écrans solaires.

La semaine prochaine, on reviendra aux sujets sérieux. Et Dieu sait qu'il s'en passe, des choses sérieuses! A en juger par le rapport que vient de publier la Commission d'enquête fédérale sur la violence faite aux femmes, le Canada est devenu le pays le plus violent au monde.

Une femme sur deux aurait été victime de viol ou de tentative de viol (sic); 40 p. cent des femmes auraient été victimes d'au moins un viol (resic); le tiers des femmes auraient été victimes de violence physique dans une relation intime avec un homme; 17 p. cent des filles (presque une sur cinq!) auraient été victimes d'inceste avant l'âge de 16 ans.

Rien d'étonnant que dans cette atmosphère bosniaque, 63 p. cent des femmes, toujours selon la Commission, aient peur de sortir dans la rue, même le jour.

Bref, de quoi se demander si ces dames de la Commission ne se sont pas trop exposées au soleil. Attention, mesdames, l'insolation prolongée détruit le sens de l'équilibre et déforme la réalité.

La vie cahotante des enfants du sida

MARTINE PEREZ
Le Figaro
PARIS

Près de 3 000 très jeunes garçons et filles, en France, sont séropositifs et 10 000 autres, non infectés, ont au moins un parent contaminé ou malade. À l'âge tendre, ils sont confrontés bien souvent à des attitudes de méfiance ou parfois d'exclusion.

Dans l'opinion, le sida reste largement réservé aux célibataires, homosexuels, toxicomanes, voir aux hétérosexuels aux moeurs débridées. La contamination familiale par le virus du sida est généralement occultée.

Le virus transmettant d'hommes à femmes et de femmes à enfants, des familles entières sont pourtant désormais touchées par le virus. Un problème à ne pas sous-estimer, qui risque d'accroître sensiblement le nombre d'enfants orphelins dans les années à venir. Au-delà de la souffrance liée à la maladie, ces familles sont souvent dans un état de détresse matérielle et psychologique majeur. Le sida traînant dans son sillage, la solitude, le rejet, le chômage, la dégringolade sociale...

Un drame encore plus terrible quand son propre destin est irrémédiablement lié à celui d'un petit enfant. Face au sida, le milieu associatif de France a retrouvé un regain de vitalité, notamment en ce qui concerne les enfants et les familles puisque plusieurs associations fonctionnent en liaison avec le milieu insti-

tutionnel pour assister les familles concernées et les aider à gérer l'impossible au quotidien.

Des histoires de souffrance et de détresse, les membres des associations ou les assistantes sociales des services spécialisés en racontent par dizaines. «Notre rôle, c'est de soutenir par tous les moyens possibles les familles atteintes par le sida, explique Myriam Mercy (directrice de l'Association Sol En Si).

On est confronté ici à des parents malades, à des enfants malades, à des enfants sains et des parents malades. On reçoit beaucoup de gens qui sont dans des situations d'extrême précarité, une majorité a des problèmes de logement, de ressources financières. Ils viennent rechercher un réconfort moral, un soutien pratique mais aussi une aide matérielle.»

Le sida, dans une famille, c'est l'exclusion. Si la cellule de base, père, mère, enfant reste à peu près saine, le reste de la famille se dissocie ou éclate. «Notre principal objectif c'est de proposer un soutien au quotidien aux familles, faire les courses, garder les enfants. Certaines personnes qui ont besoin d'être hospitalisées ne connaissent personne pour s'occuper de leur enfant et nous contactent alors pour trouver des bénévoles ou des familles d'accueil», explique Patrice Guy (association «Dessine-moi un mouton»).

«Nous ne travaillons que dans l'urgence. Ce n'est pas dans la men-

talité française que de s'adresser à une association, contrairement à ce qui se passe dans les pays anglosaxons. Les gens, en France, se sentent humiliés quand ils demandent de l'aide à quelqu'un. Ils ne viennent nous voir que lorsqu'ils ont épuisé toutes les autres possibilités.»

Les malades entrent en contact avec les associations par le biais des assistantes sociales ou tout simplement par le bouche à oreille. L'association Sol En Si, qui fonctionne pour moitié grâce à des dons publics et pour moitié privés, est un lieu de rencontre et de soutien pour enfants et parents, avec halte-garderie pour les nourrissons séropositifs ou ceux dont les parents ont besoin de temps pour souffler un peu. Ils y trouvent aussi un atelier de recherche de logement et d'emploi, des possibilités de soutien psychologique et de visites à domicile par un bénévole ponctuellement ou régulièrement, une aide pour la recherche d'une famille d'accueil.

Suzanne a six ans et ne comprend pas pourquoi elle n'est plus jamais invitée aux goûters d'anniversaire où vont toutes les petites filles de sa classe. Sa mère, elle, se mord les doigts d'avoir dit un jour que sa petite fille était séropositive et qu'elle même avait été contaminée lors d'une transfusion. Progressivement, l'enfant a été isolée au sein de sa classe. Au point que sa maman, après discussion avec la psychologue du service hospitalier, a décidé de la

changer d'école et de dorénavant bien «garder» le secret.

Les enfants malades suscitent en général compassion et attention de la part des adultes, sauf dans le cas du sida. Ici, ils ne disposent d'aucune attention particulière, mais rencontrent autour d'eux crainte, rejet, exclusion. L'isolement dans lequel se retrouvent les familles, par crainte de dire ou au contraire du fait d'en avoir trop dit, accroît encore les difficultés liées à la maladie.

Une circulaire ministérielle, il y a quelques mois, stipulait que tous les enfants séropositifs devaient être normalement intégrés à l'école.

Dans la réalité, même si les situations d'exclusions franches semblent rares, plusieurs histoires de rejets à l'école ont incité les familles à cacher, autant que faire se peut, la séropositivité de leur enfant. «De manière générale, les familles de malades vivent dans la honte. Elles s'isolent, se coupent de leur famille, de leurs amis et ne parlent jamais de la maladie en dehors de l'hôpital. Elles souffrent de la maladie. Elles souffrent de ce secret, souligne Annie Carron, assistante sociale (hôpital Trousseau, Paris).

«Les enfants eux-mêmes, la plupart du temps, ne savent pas qu'ils sont infectés, précise le docteur Françoise Weil Halpern, psychologue (service du professeur Griscelli). C'est très difficile de dire à un enfant: «Tu as le virus que ta mère t'a transmis.»

Raul le conquérant

«Merci»: un simple mot inscrit sur une carte de visite. C'est l'ultime message adressé à sa famille, il y a une semaine, par Raul Gardini avant d'appuyer sur la gâchette.

La grande campagne anti-corruption menée par la justice italienne sous le nom d'opération «Mains propres» tourne à l'hécatombe. En moins d'une semaine, deux grands noms de l'industrie italienne, Gabriele Cagliari, ex-président du groupe public ENI, retrouvé mort dans sa cellule de la prison San Vittore de Mi-

lan, et Raul Gardini, ancien président de Ferruzzi-Montedison, ont mis fin à leurs jours. Il est 8 h 45 place Belgioiso, le domicile milanais de Raul Gardini, quand le «condottiere» âgé de 60 ans, qui a présidé jusqu'à l'automne 1990 aux destinées du deuxième groupe privé italien, se tire une balle dans la tempe droite. Le majordome qui a entendu le coup de feu se précipite et retrouve l'industriel, vêtu d'une robe de chambre, agonisant dans sa chambre. À côté de lui, l'arme du suicide.

Self-made man, né dans une famille modeste de Ferrare en Émilie-Romagne, le gendre et successeur du patriarche Serafino Ferruzzi à la tête de l'empire agro-alimentaire et chimique a, semble-t-il, préféré le suicide à l'opprobre. Immédiatement, la presse italienne fait le rapprochement entre son geste et les «révélations» de Giuseppe Garofano.

La veille, l'ancien président de Montedison, arrêté en Suisse pour corruption après plu-

sieurs mois de cavale et extradé vers l'Italie, avait directement mis en cause Raul Gardini ainsi que son beau-frère, Carlo Sama.

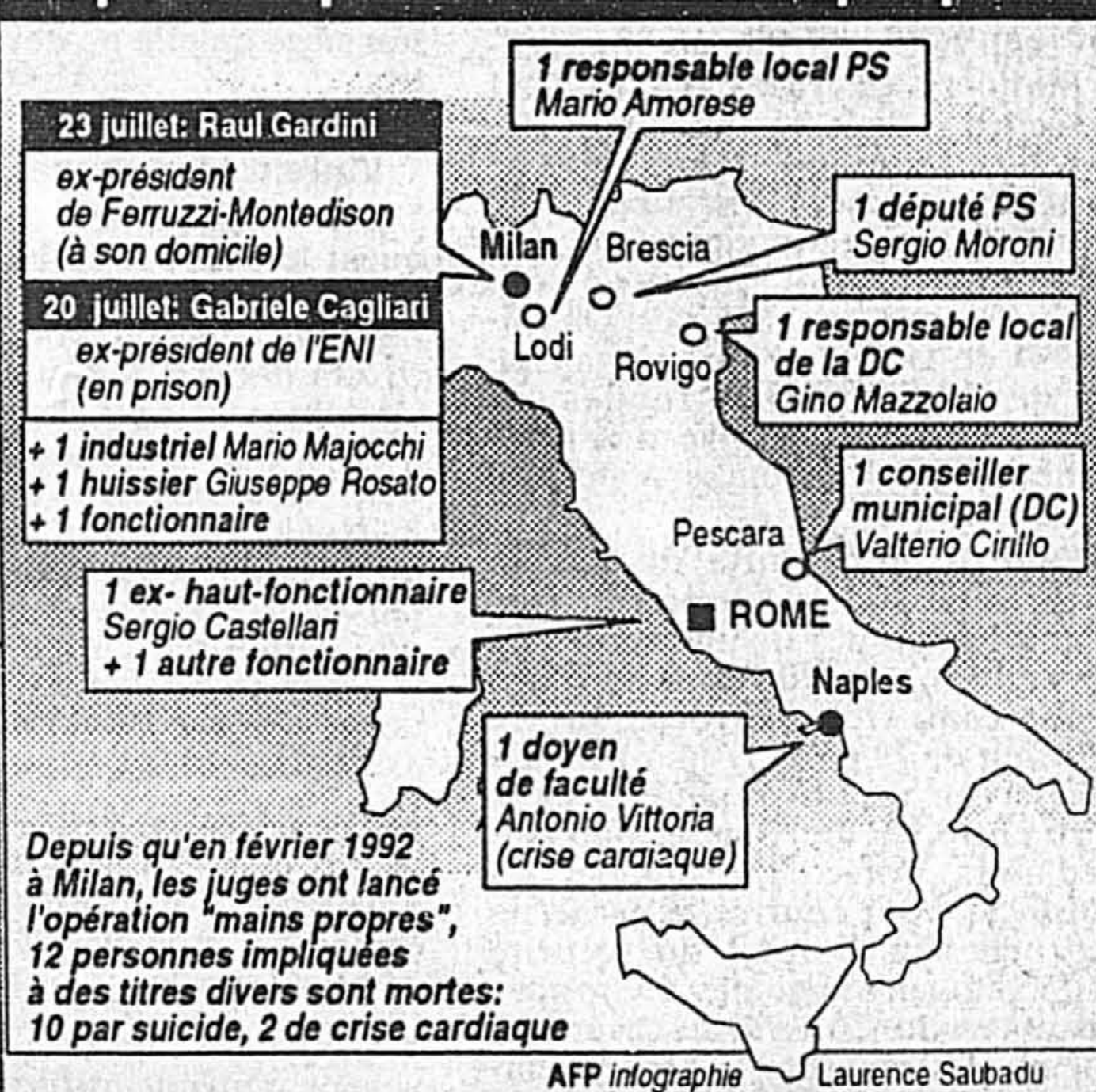
Selon les procès-verbaux enregistrés par les juges de «Mains propres» et publiés par l'hebdomadaire *Il Mondo*, les dirigeants de Ferruzzi avaient constitué une caisse noire qui permettait notamment de verser des pots-de-vin aux partis politiques.

Le FIGARO/Agence France-Presse

Raul Gardini qui vient de se suicider à Milan incarnait le «miracle italien»



Série de suicides en Italie depuis l'opération "mains propres"



Le parcours de Raul Gardini se confond avec l'histoire de l'Italie d'après-guerre.

Bruna Cagliari, veuve de Giuseppe Cagliari, ex-président du groupe ENI qui s'est suicidé en prison, accompagnée de ses fils Silvano, à gauche, et Stefano à droite, aux funérailles de Giuseppe.

PHOTO AFP



ce qui le distinguait souvent de ses concurrents dans les stades cruciaux de sa vie. Car Gardini avait une vision très latine du monde des affaires où les grandes décisions relèvent bien souvent du jeu. Ce grand seigneur, en tout cas, frappait par son étonnante séduction.

Séducteur

Une séduction qui n'a certainement pas été étrangère au renversement

d'alliance avec Jean-Marc Vernes lorsqu'il a rejoint les années quatre-vingt les deux géants de l'agro-alimentaire ont décidé de s'associer. Leur premier contact, pourtant, avait été plus que froid.

Seule une passion commune semblait pouvoir les rapprocher un peu: l'amour de la mer et la seule façon de croire la dompter, la voile. Avec d'un côté, Jean-Marc Vernes et son «Gitanes VI», et de l'autre Raul Gardini et le «Moro di Venezia», dont un exemplai-

re disputera la finale de l'America Cup en 1992. Combien de fois ne l'a-t-on pas photographié dans les magazines à la barre de ses bateaux d'exception? Seul, ou aux côtés de navigateurs aussi auréolés de gloire qu'Olivier de Ker-sauzon. Là aussi, cet homme voulait les meilleurs.

Le soja, les céréales, le sucre. Les destins de Vernes et de Gardini devaient pourtant nécessairement se croiser. Parce que l'Europe du sucre passait par

eux. En 1986 l'italien prend la majorité de Beghin-Say. Hier pragmatiques avant toute chose, ces concurrents de la première heure deviennent des associés... et des amis. Mais au-delà de cette alliance, la France a toujours fasciné Gardini. Il en maîtrisait parfaitement la langue. Il en connaissait tout autant les codes, et était aussi à l'aise place Vendôme qu'à Milan, Varenne, ou dans son palais vénitien.

La France pour rebondir

Des Français, il avait aussi appris l'Europe et sa technocratie. Il en jouait avec délectation, s'en amusait follement. Et sans doute aucun industriel européen n'a su utiliser, mieux que lui, les facilités offertes par la CEE naissante. A ce titre, chacun lui reconnaît d'avoir inventé le lobbying à Bruxelles. Homme de terrain, Gardini était aussi devenu rapidement un homme d'influence. La nébuleuse Ferruzzi pesait en 1988 plus de 114 milliards de francs, possédait 500 usines, et employait 85 000 personnes.

Tout paraissait possible. L'argent était facile. Ne manquait à Gardini, premier presque partout, que le contrôle total d'Enimont.

En octobre 1990, dit-il, le croit acquis. Un mois plus tard, retour à la case départ. L'Etat refuse de lui confier l'avenir de la chimie italienne. Premier vrai coup dur pour cet homme qui ignorait l'échec.

Sa réaction est à la mesure — à la démesure devrait-on dire — de sa déception. Contraint de céder à l'ENI, la société nationale des hydrocarbures, les 40p. cent qu'il détenait dans Enimont, il démissionne de la présidence de Ferruzzi Finanziaria, holding financière de l'ensemble Ferruzzi-Montedison.

Et d'annoncer avec fracas qu'il entend «ne plus faire partie dorénavant d'aucune société ou organisme économique italien». L'homme est blessé. Il se sent trahi. Grandeur et décadence: faute d'avoir le devant de la scène, il choisit de la quitter. S'il conserve l'ensemble de ses intérêts dans ses autres entreprises, le retour au noyau dur du groupe, l'agro-alimentaire, est difficile à accepter. Et, surtout, la famille, la sacro-sainte famille se fissure.

Lâché par la famille

Crainte d'une fuite en avant? Refus des coups de poker du «Contadino»? Toujours est-il qu'elle ne résiste pas à l'aventure Enimont. En dépit des démentis répétés, rien ne va plus entre Raul Gardini et sa belle-famille.

Alors que, fin décembre 1990, on cherche à réorganiser l'actionnariat de Ferruzzi pour préparer l'arrivée des nouvelles générations, la crise éclate au grand jour. Gardini veut imposer ses trois enfants face aux dix autres du «clan». La famille prend peur. Elle débarque purement et simplement le «paysan». C'est l'insulte suprême pour cet homme qui nous disait un soir, à l'issue d'une conversation à Paris, qu'il était pressé de repartir en Italie parce que «rien ne comptait plus que sa famille et la tranquillité de la campagne italienne».

Lâché par ceux-là même qui l'avaient porté aux nues tant qu'il faisait leur fortune, Raul Gardini était cette fois-ci «sonné». Définitivement ravalé au rang de pièce rapportée. Lui et sa femme, Idina, à qui, comble de la vexation, la famille rachetait un an plus tard ses parts pour 2,2 milliards de francs.

C'est Jean-Marc Vernes, le marin, le coéquipier des tempêtes, qui lui permettrait de rebondir. En France, et dans l'agro-alimentaire. Il prend le contrôle de Cacao Barry et Sogéviande, joyaux de l'ancien rival «Sucre et denrées» de la famille Varsano, groupe qu'il ne tardera d'ailleurs pas à racheter totalement.

En dépit de la crise cet homme avait su trouver les alliances nécessaires pour renaitre.

Tout récemment, il s'était intéressé au secteur des eaux minérales en France mais à la surprise générale c'est en Italie qu'il s'impose dans ce domaine. Question de revanche, sans doute.

Cette Italie des scandales qui aujourd'hui l'a rattrapé. Pour le terrasser. Chaque année à Ravenne, Gardini réunissait pas moins de 15 000 paysans et leurs familles pour un banquet aux allures felliniennes comme seuls les Italiens savent les imaginer.

Le «paysan» reprenait alors, pour un jour, tous ses droits.

ARNAUD RODIER et DANIEL TACET

Le Figaro

PARIS

Ses pairs le croyaient invincible. On lui avait tout offert. Il avait tout pris. Il aimait sa patrie, avec passion. Et rejetait avec d'autant plus de force ce qu'il appelait «la décadence italienne». Paradoxalement, il avait mis beaucoup d'espoirs dans cette opération «Mains propres» qui l'atteint aujourd'hui.

Il voulait tout maîtriser de sa vie. C'est sans doute pourquoi, à 60 ans, il a choisi lui-même l'heure de sa mort. À Milan — la ville témoin de sa réussite —, pas à Ravenne, berceau de sa famille. À l'égale des Agnelli, De Benedetti, Berlusconi, le parcours de celui qui, par coquetterie, se faisait appeler «il Contadino», le «paysan», se confond avec l'histoire de l'Italie d'après-guerre.

Né en 1933 près de Ferrare, dans la province d'Émilie-Romagne, il est issu d'une famille modeste. Mais il ne parlait jamais de son enfance. Pas plus qu'il n'évoquait ses débuts chez Serafino Ferruzzi. Pourtant lorsque ce dernier meurt d'un accident d'avion en 1975, c'est lui qui prend la succession. Le «Patriarche», dont il a épousé la fille, Idina, alors qu'elle avait dix-neuf ans, était une figure légendaire. Parti d'une petite exploitation agricole acquise à la fin des années quarante, Serafino Ferruzzi devient très vite l'un des rois du négoce international de matières premières. Ses concurrents se nomment alors Armand Hammer, l'ami de Lénine, ou encore Jean-Baptiste Doumeng.

Le temps, cet ennemi

Il laisse à son gendre, qui n'obtient son diplôme d'ingénieur que bien plus tard, un véritable coffre-fort, Ferruzzi Finanziaria, qui contrôle trois branches maitresses, dont l'une, Eridania, permettra plus tard à Raul Gardini d'entrer chez Beghin-Say. Ce concept d'intégration globale — production, négoce, distribution — le «Contadino» l'érigera en philosophie. Ainsi l'agriculture: point de salut à ses yeux si l'on ne contrôle pas le système tout entier d'amont en aval. Des engrais aux aliments finis, en passant par l'industrialisation et les financements. Sans oublier la recherche, elle aussi intégrée. «L'aventure industrielle, qu'elle soit européenne ou mondiale, repose sur des grands projets qui font appel à toutes les ressources dont on peut disposer, économiques et intellectuelles», nous déclarait-il en octobre 1990.

Raul Gardini était aussi un visionnaire. C'est ce qui avait séduit Gorbachev. L'initiateur de la Perestroïka lui avait concédé, à titre personnel, 500 000 hectares dans le Caucase. Destinés à devenir la vitrine agricole d'un nouveau «modèle soviétique».

De l'application concrète de l'agriculture à la chimie, il n'y avait qu'un pas. Il sera franchi fin 1986.

L'homme qui a fait, en moins de dix ans, de l'Italie le premier producteur européen de soja, et de son groupe le leader du sucre, part à l'assaut du chimiste Montedison. Et se frotte pour la première fois de sa vie au véritable «establishment» italien. C'est l'époque des grandes OPA en Europe, des prises de contrôle à la hussarde. Le «paysan-industriel» se révèle aussi un redoutable artisan des «Meccanos» financiers.

Il goûte cette fois-ci au vrai pouvoir. Il mesure son poids dans les grandes restructurations en cours dans la péninsule.

À Milan, cette nuit d'octobre 1986, il jubile. Il est rentré de Rome à minuit. L'accord avec le gouvernement pour entrer dans Montedison a été plusieurs fois repoussé. Maintenant il sait qu'il a gagné. Nous lui avions demandé rendez-vous. Son chauffeur vient nous prendre à l'hôtel en pleine nuit où il nous reçoit dans son palais-forteresse de la place Belgioioso entouré d'une dizaine de collaborateurs. Sa «garde rapprochée», disait-il. La plus chère du monde en tout cas, parce qu'il voulait les meilleurs.

Cette nuit-là, Gardini nous parla beaucoup du temps, son «ennemi», et du futur. Car l'homme a toujours voulu ajouter une réflexion philosophique à ses actes professionnels. Tous ceux qui ont travaillé avec lui restent fascinés par l'approche intellectuelle qu'il donnait à ses moindres décisions. C'est



Quand la terre fout le camp

Cet été, **La Presse** regarde le Québec par les yeux d'hommes et de femmes dont le destin se mêle à une rivière, grande comme la Richelieu ou petite comme la rivière des Prairies. Tous ont en commun l'amour de l'eau. Ces dix portraits sont publiés les samedis.

LA YAMASKA

ANDRÉ NOËL

PAROISSE NOTRE-DAME

Lyse et Léon Hébert ont un problème: leur terre fuit petit à petit dans la rivière Yamaska. Lors de la fonte des neiges ou des pluies d'automne, il se forme des rigoles et des ravins dans leurs champs de maïs. L'eau, abondante et rapide, entraîne quelques millimètres de sol vers les fossés, puis vers la rivière.

Année après année, la mince couche de terre arable diminue. L'érosion polue à son tour la Yamaska: les eaux de ruissellement charrient les pesticides et les engrais chimiques. Malgré les millions de dollars consentis à la construction d'usines d'épuration, la quantité d'azote et de phosphore augmente dans la rivière.

«On perd notre terre et on pollue nos voisins, soupire Léon Hébert, 52 ans, un homme énergique qui tient difficilement en place. La Yamaska devient une rivière de boue. Dans notre terre qui part, il y a des produits chimiques. C'est pas qu'on aime ça... c'est comme si on avait été entraînés dans quelque chose.»

La rivière Yamaska n'a jamais été une rivière limpide. Son cours principal prend naissance au lac Brome, dans les Appalaches. Ensuite, elle serpente paresseusement dans les limons argileux jusqu'au lac Saint-Pierre. Son fond naturel de glaise ne lui a jamais donné une apparence cristalline.

Mais elle a déjà été beaucoup plus propre. Aujourd'hui, elle est connue comme la rivière la plus sale du Québec. Dans les années 80, quand les éleveurs de porc y déversaient directement leur lisier, marcher sur ses berges puantes suffisait à vous lever le cœur. Depuis, plus de 1000 fossés à purin ont été construits. La qualité générale de l'eau a quand même continué à se détériorer.

Parmi les coupables: des cultivateurs comme Lyse et Léon Hébert, qui se sont lancés dans la culture intensive du maïs, une plante qui exige d'énormes quantités d'engrais et d'herbicides, ainsi que des méthodes culturales agressives, comme les labours en profondeur d'automne.

Pollueurs malgré eux

Pourtant, quand on regarde ce couple de jeunes grands-parents, on se dit qu'on n'a vraiment pas affaire à des pollueurs. Ni à des citoyens inconscients. Ils correspondent avec des gens dans le monde entier. Ils lisent et se documentent. Ils peuvent aussi bien

vous parler des accords du Gatt et de libre-échange que d'agriculture biologique et de l'état du tiers-monde.

Ils sont tous deux des catholiques militants, préoccupés non seulement par leur environnement immédiat, mais aussi par la paix et la justice. Ils sont membres actifs d'un mouvement de solidarité paysanne, «Agro-Paix», qui aide des cultivateurs à se sortir de la misère aux Philippines.

«Là-bas, j'ai vu des paysans aux pieds ravagés par les fongicides utilisés dans les rizières», explique Lyse, une femme âgée de 48 ans qui dirige le journal d'Agro-Paix, «Terre d'espoir», et qui est repartie visiter des communautés agricoles aux Philippines ce printemps, à ses frais.

«Leurs ongles d'orteils avaient disparu. La corne de leurs talons était en lambeaux. Tout ça parce que les grandes compagnies ont imposé une variété de riz qui demande beaucoup de produits chimiques. Ailleurs, j'ai vu comment des terres s'étaient transformées en désert, à cause de l'érosion. Ici aussi, l'agriculture est victime d'un système sur lequel les cultivateurs ont très peu de contrôle. La différence, c'est qu'on a plus de moyens et plus de liberté pour comprendre ce qui se passe, et pour changer les choses.»

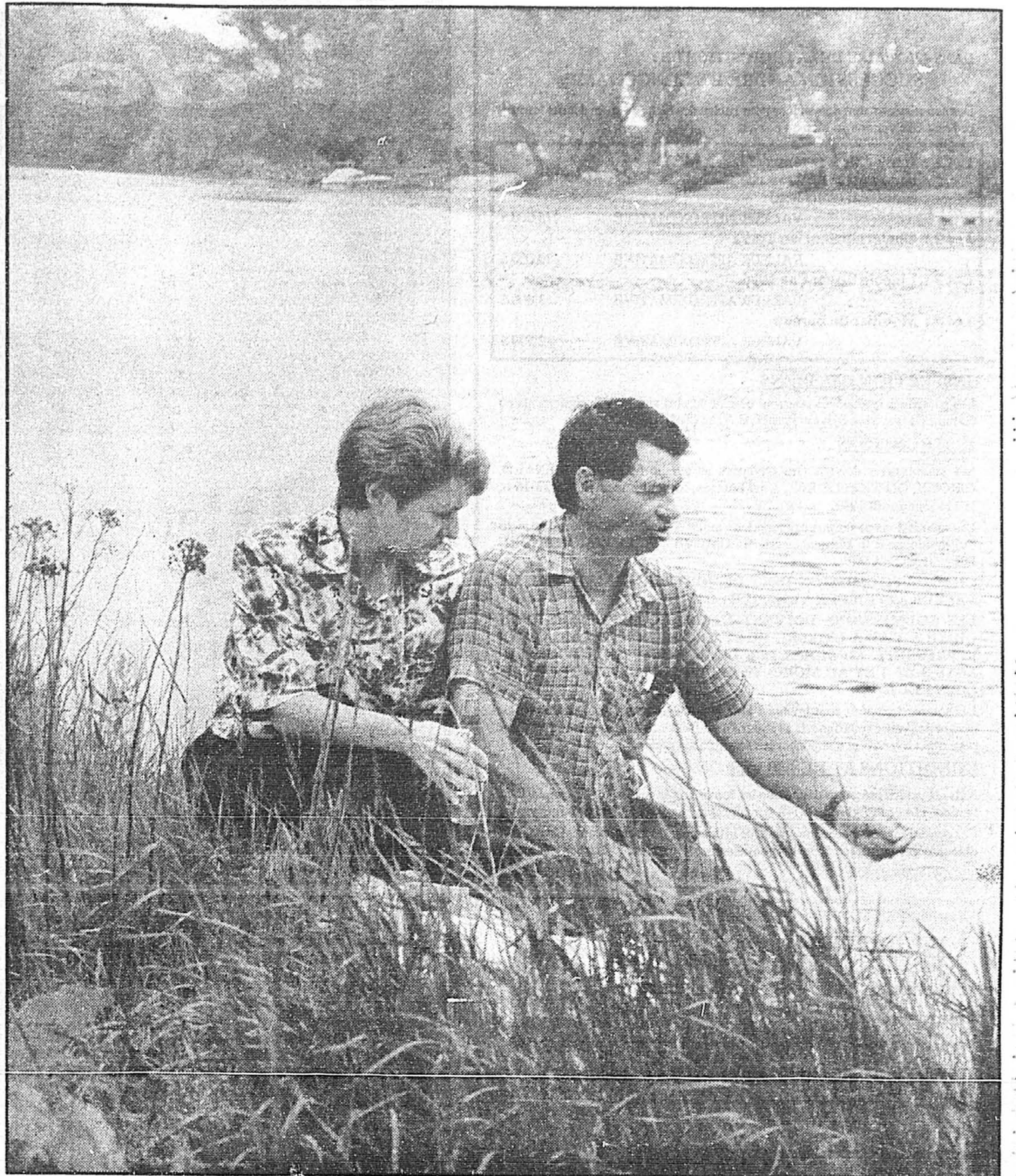
Dégradation

L'histoire des Hébert aide à comprendre l'histoire de la Yamaska et de la dégradation des sols, un phénomène perçu par plusieurs scientifiques comme un des pires drames écologiques et économiques au Canada.

Le couple s'est marié en 1963. («Léon était venu chez nous, à Saint-Hyacinthe, pour pelleter de la terre, raconte Lyse. Ma mère avait remarqué qu'il buvait du Pepsi plutôt que de la bière. Je l'ai invité à des noces, et on a fini par se marier nous-mêmes.»)

Le jeune ménage s'est installé ici, à la Paroisse Notre-Dame, en face de la rivière, en banlieue de Saint-Hyacinthe, chez le père de Léon. A l'époque, les gens se baignaient dans la Yamaska. «Pas moi, parce que je n'aimais pas mettre les pieds dans le fond vaseux, ajoute Lyse. Mais l'eau était propre: on la buvait sans la bouillir ni la traiter.»

La majorité des cultivateurs élevaient des vaches pour le lait. Les troupeaux étaient restreints, 50 bêtes en moyenne. Les terres étaient laissées en prairie ou en pacage. Le fumier servait à engraisser quelques champs de blé, d'orge ou d'avoine. Seuls ces champs étaient labourés. Des petits bois et des bosquets égayaient le paysage. L'eau s'égouttait dans les nombreux fossés,



La terre de Lyse et Léon Hébert fuit petit à petit dans la rivière Yamaska.

PHOTO JEAN GOUPI, La Presse

bordés d'arbres. Il n'y avait pas d'érosion et presque pas de pollution.

En 1974, le père de Léon vend sa terre à son fils. Le ministère de l'Agriculture encourage alors les cultivateurs à se spécialiser, à agrandir leurs terres et à augmenter les rendements. Il fallait niveler, drainer, couper les arbres, combler les fossés. Léon a fait tout ça.

Il a acheté six terres, si bien qu'il possède maintenant 167 hectares. «Je vis avec ma femme là où vivaient sept familles», dit-il. Il a vendu les vaches. Il a éliminé les fossés. Il a abattu les arbres, qui constituaient des obstacles. Trois petits bois ont disparu. Il a aplani les terres, pour faciliter le passage de la machinerie et faire en sorte qu'elles sèchent toutes de la même façon et en même temps.

Le ministère de l'Agriculture a financé la pose des drains. Leur but: faciliter l'écoulement rapide de l'eau au printemps afin de hâter l'ensemencement. Le maïs exige plusieurs mois de croissance... en fait, il est beaucoup plus naturel d'en cultiver dans le «corn-belt» américain, où la saison végétative est plus longue qu'au Québec.

Du maïs, Léon Hébert en a planté beaucoup. Sur 120 hectares. Sur les quelque 40 autres hectares, il a semé

des légumes de conserve, comme des petits pois. Au début, tout allait bien. Le rendement était formidable. Le prix du maïs était intéressant: 200 \$ la tonne en 1985.

Petit à petit, le prix du maïs a chuté à la Bourse de Chicago. Il n'est plus que d'environ 110 \$. L'assurance-stabilisation paie la différence entre ce prix et le coût de production, établi à 180 \$. L'assurance est défrayée au tiers par le gouvernement fédéral, au tiers par le gouvernement provincial et au tiers par le cultivateur lui-même. Bref, elle ne comble pas totalement la perte de revenus. Premier objet d'inquiétude.

Le deuxième, c'est la culture à haut rendement qui a de fâcheuses conséquences. Les centaines de mètres de drains qui courent sous les terres font baisser la nappe phréatique: en surface, le sol s'assèche et s'effrite. De plus, les machines, trop lourdes, écrasent le sol juste sous la surface. Le tassement tue les vers de terre, indispensables pour drainer la terre, l'aérer, l'enrichir.

Les labours d'automne laissent le sol à nu pendant tout l'hiver. Le vent, qu'aucun arbre et qu'aucun bois n'arrêtent, se déchaîne sur les champs et emporte au loin les matières organi-

ques. Parfois, a noté Lyse, la neige devient brune. Le printemps, cette même surface friable est emportée à toute allure par les eaux de la fonte des neiges. Encore là, l'érosion hydrique n'est plus ralentie, faute d'arbres le long des fossés.

Un comité sénatorial s'est penché sur la dégradation des sols au Canada. Les sénateurs ont déploré le manque d'études au Québec. Mais ils ont observé que dans des situations similaires, en Ontario, la culture du maïs entraînait des pertes de 12 tonnes de bonne terre par hectare, chaque année. «Sur le plan des recettes brutes de production du maïs, il en est résulté, en 1982 et 1983, des pertes allant de 100 \$ à 400 \$ par hectare», ont-ils ajouté.

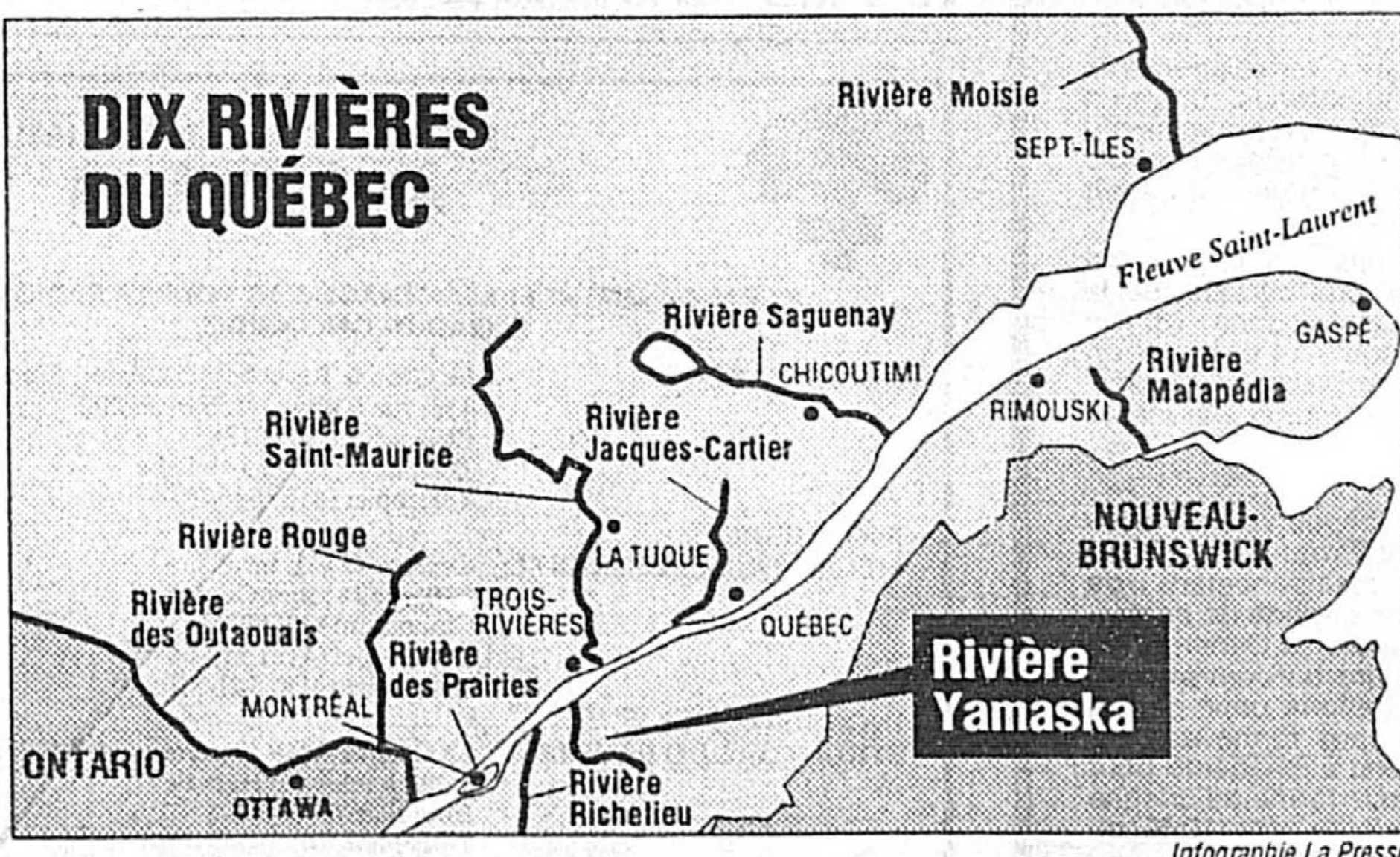
«Au Québec, la fertilisation chimique a masqué la baisse des rendements», souligne Yvon Pesant, géographe au bureau du ministère de l'Agriculture à Saint-Hyacinthe.

M. Pesant a convaincu les Hébert et d'autres cultivateurs de modifier tranquillement leurs méthodes. Lyse et Léon ont reboisé et empierré les berges d'un ruisseau qui bordent leurs champs. Ils ont installé un système qui ralentit l'écoulement. Ils veulent aussi planter des arbres et des bosquets un peu partout pour briser la course du vent.

Ce n'est pas tout. Ils ont déjà sensiblement réduit les épandages et les arrosages d'engrais et de pesticides. Plutôt que d'étendre des herbicides sur toute la terre, Léon les limite aux seuls sillons. Des agronomes viennent régulièrement examiner la composition du sol, ce qui lui permet de ne pas ajouter des engrais inutilement.

«De cette façon, se réjouit-il, je diminue mes dépenses en produits chimiques, je pollue moins la rivière et je conserve mieux ma terre.»

L'été dernier, les Hébert se sont achetés une chaloupe pour aller faire des promenades sur la Yamaska, le soir. Ils veulent redécouvrir les plaisirs de vivre au bord d'une rivière. Et Lyse enseigne à son petit-fils à aimer les vers de terre. Elle porte d'ailleurs un T-shirt qui prend leur défense. Bien-tôt, chaque Québécois sera peut-être invité à adopter un ver de terre, comme un béluga du Saint-Laurent...



Infographie La Presse

Malgré des millions, l'eau de la Yamaska continue de se dégrader

SAINT-HYACINTHE

Il est assez consternant de lire, dans un document du ministère de l'Environnement, que «la qualité de l'eau de la rivière Yamaska s'est dégradée dans son ensemble», malgré la construction d'une trentaine de stations d'épuration, à coups de millions de dollars.

La Yamaska était classée comme prioritaire dans le Programme d'assainissement des eaux du Québec. Mais son état actuel reflète peut-être l'échec relatif du programme. Avec des investissements publics d'environ quatre milliards, les contribuables québécois étaient en droit de s'attendre à quelques améliorations spectaculaires, en quelques endroits, comme sur la Yamaska.

Nenni. Sur le fleuve Saint-Laurent, les plages en aval de la gigantesque usine d'épuration de la Communauté urbaine de Montréal (coût: plus d'un milliard) sont toujours fermées à la baignade. Des courageux sont ceux qui se baignent dans les rivières Richelieu, Saint-Maurice, L'Assomption.

Et carrément inconscients sont ceux qui veulent se rafraîchir dans la Yamaska, sauf dans le secteur d'un de ses tributaires, la Yamaska Nord, de Waterloo à Saint-Alphonse. Le dernier dépliant du ministère de l'Environnement sur la rivière, daté de mai 1990, brosse un tableau plutôt déprimant. Rien de significatif n'a changé depuis.

Entre Saint-Hyacinthe et l'embouchure, des améliorations ont été observées seulement pour la turbidité et les débris flottants. Il y a eu détérioration

pour l'azote et la conductivité, et aucun changement pour le phosphore, l'oxygène dissous, les odeurs (bien que des citoyens soutiennent que la rivière sent moins mauvais qu'avant).

La dégradation générale se manifeste surtout au niveau des substances nutritives et des métaux lourds, comme le cuivre, le plomb et le zinc, souligne une étude plus approfondie du ministère. Les opérations d'échantillonnage ont permis de détecter aussi des pesticides organochlorés, des BPC et des HAP. Or, tous ces produits — et les métaux lourds — sont toxiques et peuvent à peine être filtrés par les usines d'eau potable.

Or, une partie importante des 220 000 personnes qui habitent le bassin de la Yamaska puisent leur eau directement dans la rivière. Les concen-

trations de substances toxiques se trouvent toutes sous les normes établies, mais leur présence, même infinitésimale, n'est jamais souhaitable dans l'organisme humain.

Par ailleurs, la décontamination de l'eau potable coûte cher. «La contamination généralisée par les coliformes fécaux, les concentrations excessives d'azote et de matières organiques imposent aux municipalités de Granby, de Farnham et de Saint-Hyacinthe des traitements complexes de leur eau potable», note le rapport du ministère de l'Environnement.

«L'augmentation des superficies consacrées à la culture du maïs, l'utilisation abusive d'engrais et l'efficacité du drainage agricole contribuent à la dégradation de la qualité de l'eau et

cela particulièrement au niveau des nitrates, ajoute le rapport. L'abondance de la végétation aquatique dans la rivière Yamaska témoigne de l'impact des excès de substances nutritives.»

Les ministres de l'Environnement et de l'Agriculture ont annoncé cette année une demi-douzaine de mesures pour protéger les cours d'eau en milieu agricole, comme l'élaboration d'un code de gestion des pesticides et l'application plus rigoureuse du programme de gestion des fumiers. S'ils en avaient, les poissons de la Yamaska devraient se croquer les doigts...

La semaine prochaine:

LA SAGUENAY

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES -
SOUMISSIONS - ENCANS

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :
SUCCESSION ANDRÉ DE LONGCHAMP

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

Lot 1 : Immeuble à revenus (5 logements) situé au 2251 à 2259 rue Rachel, Montréal (sous lien)	VALEUR APPROXIMATIVE	275 000 \$
Lot 2 : Chalet situé au lac Carré	VALEUR APPROXIMATIVE	30 000 \$
Lot 3 : Lincoln Town Car 1986	VALEUR APPROXIMATIVE	3 000 \$
Lot 4 : Mobilier de bureau	VALEUR APPROXIMATIVE	2 500 \$

INSPECTION DES BIENS

Les personnes intéressées pourront obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec Sylvain Proulx, C.A. au (514) 679-7020.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 16 h, le 11e jour d'août 1993.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUSSION SUCCESSION ANDRÉ DE LONGCHAMP".

CHACQUE SOUMISSION DOIT DÉMONSTRER CLAIREMENT LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT.

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION POUR LES LOTS 3 ET 4 ET AU MOINS 5% DE LA SOUMISSION POUR LES LOTS 1 ET 2.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 11e jour d'août 1993 à 16h. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et d'annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe 8 de l'article 114 des Règles de la Loi sur la faillite s'appliquent à la présente vente. Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

Robert Ste-Marie
Syndic Administrateur



LE GROUPE
MMG

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX,
DU TEMPLE INC.
Syndic de faillite

PLACE MONTERÉGIE, 101, BOUL. ROLLAND-THERRIEN, BUREAU 500,
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4B9 (514) 679-7020 • (514) 875-6215



Commission scolaire
Jacques-Cartier

APPEL D'OFFRES
PUBLICÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PIERRE-DUPUY
PHASE I - PAVILLON DE LA CONSTRUCTION
(Construction d'un nouveau pavillon rattaché à l'école existante)
PROJET: DOSSIER 581-13-01

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire Jacques-Cartier
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7
Tél.: (514) 670-0730

ARCHITECTES: Le Consortium Rive-Sud enr.
(composé du Groupe des Sept
& Boudrias, Boudreau, architectes ass.)
122, rue Guilbault
Longueuil (Québec) J4H 2T2
Tél.: (514) 463-3257

**INGÉNIEURS EN
STRUCTURE:** Le Groupe Soprin Inc.
375, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4A6
Tél.: (514) 442-9991

**INGÉNIEURS EN
MÉCANIQUE:** Dessau Inc.
370, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3Z6
Tél.: (514) 679-2931

**INGÉNIEURS EN
ÉLECTRICITÉ:** Lalonde, Valois, Lamarre, Valois
2271, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél.: (514) 651-6710

**INGÉNIEURS EN
MÉCANIQUE DES SOLS:** Quéformat Itée
591, rue Le Breton
Longueuil (Québec) J4G 1R9
Tél.: (514) 674-4901

La Commission scolaire Jacques-Cartier, Propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement de l'école de formation professionnelle Pierre-Dupuy (Pavillon de la construction), au 1150, chemin du Tremblay à Longueuil.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'Architecte ou obtenus contre un dépôt de deux cents dollars (200 \$) non remboursable au soumissionnaire, sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Commission scolaire Jacques-Cartier. Ces documents seront disponibles à compter du 3 août 1993, à 9 h.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux de la Commission scolaire Jacques-Cartier, Salle Flore Laurentienne, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7, jusqu'à 14 h, en vigueur localement, le deuxième jour du mois de septembre 1993, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Pour les entrepreneurs généraux

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de un million de dollars (1 000 000 \$) à l'ordre du Propriétaire «Commission scolaire Jacques-Cartier», ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Pour les sous-traitants en ventilation, en plomberie et chauffage, en électricité

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de dix pour cent (10 %) du montant de la soumission à l'ordre de l'Entrepreneur-adjudicataire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour cent (10 %) du prix du contrat.

Seules sont considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligations d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Note: Visite de chantier prévue le jeudi 19 août 1993, à 9 h, à l'école de formation professionnelle Pierre-Dupuy, au 1150, chemin du Tremblay à Longueuil.

Début des travaux: le ou vers le 28 septembre 1993.

Réal Brazeau, ing.
Directeur du Service des ressources matérielles

S1974519

Cameo à 25 %
de rabais!

Les
collants
fins
Cameo
les plus
demandés
sont
soldés!

Mesdames, vous
trouverez à la Baie des
collants diaphanes avec
lycra, ultradiaphanes,
soyeux, à culotte de
maintien, etc.
Ord. 3,25 \$ à 8,50 \$.
Solde 2,44 \$
à 6,37 \$ ch.

Collants fins, rayon 225.

Dès demain et jusqu'au
dimanche 15 août!

Solde 244 \$ à 637 \$



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

HÔPITAL DE CHICOUTIMI
APPEL D'OFFRESAGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT POUR LA RADIOTHÉRAPIE
(RADIO- ONCLOGIE)

ARCHITECTES:

Le Groupe Beauchesne, Carrier, Simard, Gravel
415, rue Racine est, bureau 202
Chicoutimi G7H 1S8
Téléphone: (418) 545-8824
Télécopie: (418) 545-2195

INGÉNIEURS

MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ:

Cegerco-G.C.L. inc.
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi G7H 2A9
Téléphone: (418) 549-6680
Télécopie: (418) 549-7105

INGÉNIEURS

STRUCTURE DU BÂTIMENT:

Le Groupe LMB Experts-conseil (1992) inc.
3639, boulevard Harvey
Jonquière G7X 3A9
Téléphone: (418) 547-4761
Télécopie: (418) 547-2795

L'Hôpital de Chicoutimi, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement et le réaménagement de la radiothérapie (radio-oncologie).

Les documents contractuels pourront être obtenus au Service de génie biomédical, Hôpital de Chicoutimi, à partir du mardi 3 août prochain, 14 heures, contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$), émis à l'ordre du propriétaire. Les entrepreneurs généraux intéressés devront réserver leur copie des documents en composant le 549-2195, poste 22-447. Les sous-traitants pourront avoir accès aux documents auprès des entrepreneurs généraux ou des associations (A.C.Q., A.P.C.H.Q.).

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre cent mille dollars (400 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de deux cent mille dollars (200 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de deux cent mille dollars (200 000 \$).

Les soumissions seront reçues au Service de génie biomédical, porte F-1-008, Hôpital de Chicoutimi, 305, avenue Saint-Vallier, Chicoutimi G7H 5H6, à l'attention de madame Annie Rochon, le mardi 31 août 1993, 14 heures, heure en vigueur localement, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux est prévue pour le jeudi 12 août, 14 heures. Le point de rencontre est le Service de génie biomédical, porte F-1-008, Hôpital de Chicoutimi.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.



CENTRE
HOSPITALIER
AFFILIÉ À
L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Jacques Bergeron
Chef du service d'approvisionnement

S197381

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Faillite
2330-5063 Québec Inc.
«Boutique du Sporting Club
du Sanctuaire Enr.»
6105, avenue du Boisé
Montréal (Québec) H3S 2V9

Assemblée

6e jour d'août 1993, à 9 h 30,
au 2500, boul. Daniel-Johnson, bureau
400, Laval (Québec).

DATÉ à Laval,
ce 31e jour de juillet 1993.

POISSANT THIBAUT-PEAT
MARWICK THORNE INC.

Syndic
FRANÇOIS A. GOUIN, C.A.
Administrateur désigné

S1975634

la Baie
CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier «Cuisine en fête» publié par la Baie, en juillet 1993.

Page 9. Articles 1, 2 et 3. On aurait dû lire: Ord. 175 \$ (une place); 250 \$ (deux places / grand lit) 275 \$ (très grand lit). Cette marchandise est en délai.

Page 23. Articles 1 à 6. Les quantités sont limitées. Certains bons différés offerts.

Page 28. Article 1. On aurait dû lire Télé RCA, 63 cm.

Page 31. Articles 2, 3 et 7. Délai.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.

S1973834

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ATELIER DE GOLF
JEAN VACHON INC.,
corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1541-D, Ampère, Boucherville, (Québec), J4B 5Z5.

Avis est par les présentes donné que ATELIER DE GOLF JEAN VACHON INC. a fait cession de ses biens le 20e jour de juillet 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour d'août 1993 à 10h00 au bureau du Syndic, Arthur Andersen Inc., 600, boul. de Maisonneuve Ouest, Bureau 2700, Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 31e jour de juillet 1993.

ARTHUR ANDERSEN INC. - Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A., C.I.P.
Responsable de l'actif

ARTHUR
ANDERSEN
INC.

600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

Pour offrir des dons destinés à la
recherche, pour faire don de vos reins
à des fins de greffe ou pour en savoir
davantage, communiquez avec
votre section locale de
La Fondation canadienne du rein.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Parce que la vie ça n'attend pas!

Suite des Avis légaux, Appels d'offres,
et soumissions en pages E 8 et F 8